

## AVERTISSEMENT

### INFORMATIONS PARTICULIERES AU CONTEXTE COVID 19

Dans la situation actuelle découlant de la COVID 19, nous attirons votre attention sur les conditions particulières concernant les propositions de séjours ou de voyages ainsi que leurs conditions de déroulement.

**La réalisation des séjours ou voyages** proposés est tributaire de l'état sanitaire du pays et de la région où il se déroulent, de celui des pays de départ et d'arrivée (s'il s'agit d'un voyage hors de France), des réglementations nationales et locales émises par les autorités compétentes.

La disponibilité et le fonctionnement des infrastructures et des logistiques des lieux de déroulement sont également prise en compte.

Durant le séjour ou le voyage, nous pouvons être confronté·e·s à un changement des conditions réglementaires vers des niveaux plus contraignants. Dans ce cas, nous serions obligés de nous y conformer et d'adapter le déroulement du séjour à ces nouvelles contraintes.

**La taille de nos groupes** est volontairement choisie avec un maximum de 8, et parfois 12 participant·e·s, en toutes occasions, et si les conditions réglementaires le permettent. Il se peut que ce nombre soit réduit à 5 personnes dans certaines conditions. Mais dans tous les cas nous nous référons aux conditions réglementaires du moment.

**NB – Au 30 Janvier, et jusqu'à la mise en place d'une nouvelle réglementation, la taille maximale de nos groupes est de 5 personnes plus l'a-e guide.**

**Les départs des séjours ou voyages** proposés sont soumis à certaines contraintes :

- nous annulons les séjours au plus tard à 21 jours avant la date de départ. Les voyages sont en général annulés un mois à un mois et demi avant la date de départ.
- dans le cas où un voyage est confirmé, un état sanitaire nouveau entraînant des contraintes réglementaires nouvelles, ou bien des conditions de réalisation trop contraignantes pour les participant·es, pourront entraîner l'annulation de son départ. Ceci jusqu'au dernier moment. Dans ce cas, les personnes sont intégralement remboursées.

**Dans le cas où vous annuleriez votre séjour ou voyage** sans présenter d'attestation d'affection médicale avérée, et si aucune précision réglementaire ou sanitaire générale ne l'imposait, nous appliquerions le barème des conditions d'annulation prévu dans les conditions particulières de vente.

**Nos partenaires hébergeurs-restaurateurs**, s'ils ont les autorisations à exercer, respectent les règles sanitaires mises en place (désinfection systématique entre chaque personnes occupant une chambre ; service de nettoyage respectant les procédures en vigueur ; service de restauration dans les normes imposées...). Il est également demandé aux participant·e·s au séjour ou voyage de respecter les conditions d'évolution et de comportement précisées dans chaque établissement.

Les chambres individuelles sont également proposées, en fonction de la disponibilité et avec supplément.

**Les transferts et transports** que nous organisons sont réalisés dans le respect des réglementations sanitaires en vigueur (désinfection du véhicule, lavage des mains, port du masque...). Les véhicules sont réservés au groupe pour la durée du séjour ou voyage.

**Durant les randonnées et visites**, les réglementations sanitaires en vigueur devront être respectées : port du masque si les distanciations physiques ne peuvent être maintenues, lavage des mains, matériel et équipement individuel personnel, etc... Dans certains milieux urbains ouverts, le port du masque peut être rendu obligatoire, comme dans les espaces fermés, publics ou privés.

En cas de suspicion ou de déclaration d'une contamination durant un séjour ou un voyage, Chiloé sera amenée à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de toutes les personnes du groupe. Ceci en relation avec le service médical de l'assurance de Chiloé et/ou des participant·e·s concerné·e·s.

### **En conclusion**

Notre objectif premier est de vous proposer, et de réaliser avec vous un moment convivial d'échanges, d'activités physiques, de découvertes de toutes sortes... de plaisir, autrement dit. Nous appliquerons les contraintes sanitaires et réglementaires tant qu'elles ne transformeront pas ce moment de plaisir et de ressourcement en calvaire désagréable et ne créeront pas une ambiance d'insécurité sanitaire. Si cet équilibre ne nous semble pas pouvoir être garanti, nous choisirons d'annuler le départ. Vous seriez, dans ce cas, intégralement remboursé·e·s.

Nous pensons qu'il est encore possible de préserver ces moments importants dans nos vies sociales...

**Pour des informations officielles à jour** : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Mise à jour 20.02.2021